



Convocation comisariat (telephonique)

Par **lucialucia**, le **07/01/2011** à **03:26**

Bonjour,

J'ai fait des prospectus avec la photo d'une personne en ajoutant la phrase suivante « Dieu a créé l'alcool pour que les femmes moches baisent quand même. Coluche »

Ces prospectus je les ai déposés dans la boîte lettre de leur voisins et dans la porte de leur immeuble. Et avant ça je leur ai envoyé des mails en leur disant que j'allais faire quelque chose. Désormais j'ai peur que les mails soient pris comme de menaces graves, alors que je ne parler que de mes fameux prospectus.

Il s'agit de mon Ex compagnon et mon Ex meilleur amie.

Ils sont porté plaintes, le commissariat de Paris m'a contacté par téléphone, ils sont laissé un message, ils me demandent de les appeler. Je n'ai toujours pas reçu une convocation écrite.

Je compte aller les voir, mais j'ai peur qu'ils me prennent en garde vu.

C'est grave ce que j'ai fait? Qu'est-ce que je risque?

Merci par avance de vos réponses.